

Notre formule pour
l'approbation d'un
prêt aux petites
entreprises :

qualité personnelles
+ capacités
garantie

Notre priorité : encourager les petites entreprises

Le Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa sait que les petites entreprises, comme celle que vous souhaitez lancer ou développer, tiennent une grande place dans la région. Le FECO a été créé pour financer des projets d'affaires viables d'entrepreneurs prometteurs qui ne peuvent obtenir de crédit ailleurs. Notre objectif est d'aider plus de gens à devenir autosuffisants grâce au travail autonome.

Notre but : aider à créer de petites entreprises et à changer des vies

Nous offrons des prêts à court terme d'au plus 15 000 \$ aux particuliers et aux groupes qui ont des idées d'affaires intéressantes, de l'expérience de travail ou une formation pratique et un bon plan d'entreprise. Le FECO suit un modèle de fonds d'emprunt communautaire efficace et reconnu, qui vient en aide à de nouveaux entrepreneurs au Canada et aux États-Unis. À Ottawa, le secteur des affaires, le gouvernement municipal, des particuliers et des centres de formation en affaires appuient le FECO avec enthousiasme.

Nous savons que vous êtes votre bien d'entreprise le plus précieux

Lorsque nous octroyons des prêts, nous partons du principe que le dossier de crédit et les biens corporels ne sont que quelques facteurs à considérer et qu'il faut aussi tenir compte des qualités personnelles et des capacités des candidats.

Vous pouvez demander un prêt au FECO si :

- vous avez au moins 18 ans et ne suivez pas un programme d'études à temps plein;
- vous résidez à Ottawa et avez le statut juridique de résident permanent du Canada;
- vous êtes l'unique propriétaire de l'entreprise ou avez des associés disposés à cosigner le prêt;
- vous pouvez prouver, à la satisfaction du FECO, que vous êtes en mesure de rembourser le prêt;
- vous jouissez d'une libération en faillite (si vous avez déjà fait faillite);

- vous pouvez présenter un plan d'affaire intégral, un état des prévisions des mouvements de trésorerie mensuels ainsi qu'une évaluation des frais de démarrage ou d'expansion ;
- vous avez terminé ou suivez un programme de formation en affaires approuvé par le FECO; ou exploitez actuellement une entreprise et êtes en mesure de fournir la documentation pertinente; ou comptez d'expérience dans une entreprise semblable ;

Pour être admissible à un prêt, votre entreprise doit :

- être située à Ottawa et mener ses activités pendant au moins dix heures par semaine;
- ne pas faire partie d'un réseau de commercialisation;
- avoir ou être en voie d'obtenir le statut juridique d'entreprise individuelle, de société de personnes, de corporation ou de coopérative;
- utiliser le prêt pour entreprendre ou accroître ses activités commerciales;
- ne pas demander des fonds pour consolider une dette.

Si vous répondez aux critères d'admissibilité et que vous souhaitez demander un prêt, vous n'avez qu'à remplir une demande de prêt et à nous la remettre avec des droits de 10 \$ et un plan d'entreprise détaillé. Qui sait, vos rêves pourraient enfin se réaliser!

OCLF  FECO

Le FECO remercie sincèrement les partenaires suivants de la communauté pour leur soutien et leur vision :

McGill Buckley  Ideas Matter.
Interactive Marketing

Ottawa

 ROYAL BANK

KPMG


THE ONTARIO TRILLIUM FOUNDATION
LA FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO


La Fondation
canadienne
des jeunes
entrepreneurs

CIBC

GOWLINGS

McIntyre & McLarty 
Value Beyond Service

OTTAWA  CITIZEN

OCLF  FECO

Petit prêt va loin

Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa
Ottawa Community Loan Fund
280, rue Metcalfe, bureau 407, Ottawa, ON K2P1R7
Télé: 613 594 3535 Fax: 613 567 9126
www.oclf.org